



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Stratégies de production et conditions de formation des revenus agricoles en Languedoc-Roussillon

Stéphane Debosque, Mr Jean-Marc Touzard

Résumé

L'agriculture du Languedoc-Roussillon est marquée par l'arrachage important de son vignoble et par la baisse du revenu des ménages viticoles, sans qu'il y ait pour autant de diversification agricole. L'article propose une explication de cette dynamique agricole régionale à partir d'une analyse des interactions entre les agents économiques, les institutions, et les structures, en provenance d'un même creuset viticole régional. Cette étude des conditions de formation du revenu agricole montre que la diversification est bloquée par la convergence entre l'inertie du système antérieur et l'évolution des contraintes externes sectorielles et régionales.

Abstract

Production strategies and conditions of agricultural income in Languedoc Roussillon

Languedoc-Roussillon agriculture is characterised by a great reduction of the vineyards area and by a fall in wine producers' incomes. Yet there is no agricultural diversification. This article examines how relations between economic agents, institutions and structures, belonging historically to the same viticulture system, can explain the dynamics of this regional agriculture. The analysis of agricultural income components shows how the process of agricultural diversification is constrained by the inertia of inherited institutions and by the changes of sectorial and regional external effects.

Citer ce document / Cite this document :

Debosque Stéphane, Touzard Jean-Marc. Stratégies de production et conditions de formation des revenus agricoles en Languedoc-Roussillon. In: Économie rurale. N°220-221, 1994. Les revenus agricoles. Session de printemps 1993, 13 et 14 mai, au IAM de Montpellier, organisée par Jean-Pierre Butault, Bernard Delord et Patrick Rio, chercheurs au Département Economie et Sociologie Rurales de l'INRA. pp. 22-26;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4600>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_220_1_4600

Fichier pdf généré le 08/05/2018

STRATEGIES DE PRODUCTION ET CONDITIONS DE FORMATION DES REVENUS AGRICOLES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Stéphane DEBOSQUE* et Jean-Marc TOUZARD**

* Chambre d'Agriculture Languedoc-Roussillon - ** Allocataire de recherche, ENSA Montpellier

Résumé :

L'agriculture du Languedoc-Roussillon est marquée par l'arrachage important de son vignoble et par la baisse du revenu des ménages viticoles, sans qu'il y ait pour autant de diversification agricole. L'article propose une explication de cette dynamique agricole régionale à partir d'une analyse des interactions entre les agents économiques, les institutions, et les structures, en provenance d'un même creuset viticole régional. Cette étude des conditions de formation du revenu agricole montre que la diversification est bloquée par la convergence entre l'inertie du système antérieur et l'évolution des contraintes externes sectorielles et régionales.

PRODUCTION STRATEGIES AND CONDITIONS OF AGRICULTURAL INCOME IN LANGUEDOC ROUSSILLON

Summary :

Languedoc-Roussillon agriculture is characterised by a great reduction of the vineyards area and by a fall in wine producers' incomes. Yet there is no agricultural diversification. This article examines how relations between economic agents, institutions and structures, belonging historically to the same viticulture system, can explain the dynamics of this regional agriculture. The analysis of agricultural income components shows how the process of agricultural diversification is constrained by the inertia of inherited institutions and by the changes of sectorial and regional external effects.

L'agriculture du Languedoc Roussillon constitue en France l'exemple original d'un bassin de production spécialisé depuis près de deux siècles dans une viticulture de masse marchande. Face aux risques techniques et économiques de la dépendance viticole régionale, les politiques d'accompagnement de cette agriculture ont très tôt proposé des mesures incitant à la diversification agricole. Cette volonté s'est surtout manifestée au début des années 1960 avec le projet d'aménagement hydraulique du Bas-Rhône Languedoc ; elle s'est poursuivie à partir du milieu des années 70 en s'appuyant sur les primes à l'arrachage et des aides à la reconversion du vignoble. Mais dans ce cadre incitatif et face aux risques et à la régression du marché des vins de table quelles ont été et quelles sont les réponses économiques effectives des ménages viticoles ? Leurs stratégies d'adaptation se traduisent-elles par une "désécialisation" viticole ou par le maintien d'un héritage productif pourtant condamné par de nombreux observateurs ? En analysant les conditions de formation du revenu de ces ménages, nous chercherons à comprendre comment se définissent les voies de maintien

viticole, de diversification ou de retrait agricole qui animent l'agriculture régionale.

I - L'ECONOMIE INSTITUTIONNELLE COMME CADRE THEORIQUE

La théorie micro-économique "standard" fournit un premier cadre explicatif pour répondre à ces questions : dans ses choix de production, le ménage agricole utilitariste et socialisé par le marché maximise l'espérance mathématique de son revenu tout en minimisant le risque de ses investissements. Dans cette représentation, le revenu est une catégorie objectivée par les agents, à la fois critère d'évaluation des performances de l'exploitation et objectif à partir duquel se définit l'optimalité des choix de production selon un processus de gestion de portefeuille. Puisque les principes de comportement des ménages sont universellement définis, c'est l'évolution des contraintes exogènes (souvent réduites aux prix) qui va expliquer la dynamique d'une agriculture régionale, étant donné une répartition et dotation initiale en facteurs.

L'intérêt de ces modélisations est évident, notamment pour quantifier les ajustements à court terme des agents dans un faisceau de contraintes "économiques" et "non économiques" peu perturbées. Mais pour analyser la cohérence et les transformations en dynamique longue de ce cadre de contraintes, il convient de le formaliser à travers les notions de système socio-économique, de structures traduisant l'état ordonné de ce système, et d'institutions (règles, normes, organisations) stabilisant ces structures en permettant l'accord intersubjectif entre les agents. Structures et institutions sont alors non seulement des contraintes s'exerçant sur les choix des agents mais aussi le résultat contractuel et/ou non intentionnel des interactions individuelles. Ce déterminisme circulaire n'est toutefois ni mécanique, ni instantané : d'un côté les agents ont des comportements différenciés et des marges de manoeuvre au sein des systèmes socio-économiques, avec la possibilité de se comporter en "franc-tireurs" ou de modifier les règles du jeu économique par leur action collective ; d'un autre côté les structures et les institutions ont une inertie et une autonomie relative par rapport aux agents en se posant comme solutions à leur incomplétude individuelle et à l'incertitude inhérente aux rapports sociaux (Aglietta, Orlean, 1984). Dans cette grille d'analyse, les phénomènes économiques sont des "processus institutionnalisés" (Polanyi, 1975) dont on peut quantifier les flux matériels et monétaires¹ ; la rationalité des agents dépend d'un cadre institutionnel spécifique et leur coordination repose sur plusieurs principes logiques institués (marché, hiérarchie et coopération consciente).

Les ménages agricoles peuvent donc être représentés comme insérés dans différents systèmes emboîtés, dans des niveaux de "régulation" plus ou moins autonomes que constituent les structures et institutions de ces systèmes. Si l'Etat Nation représente un champ privilégié de ces régulations, des niveaux intermédiaires peuvent aussi être distingués : secteurs (ou filières), firmes, systèmes productifs localisés, réseaux sociaux. Le revenu d'un ménage agricole va alors dépendre de son insertion économique et institutionnelle dans ces différents niveaux de régulation, et non d'un simple rapport de prix.

Pour répondre aux questions sur la diversification ou le maintien de l'activité viticole en Languedoc Roussillon, nous avons donc choisi d'analyser les

¹ La notion de revenu peut alors apparaître comme une catégorie dont la définition et la fonction dépendent de son contexte institutionnel : Pour un observateur "extérieur" se rattachant à des dispositifs abstraits scientifiques, le revenu pourra renvoyer à une analyse en terme de reproduction ou de rémunération des facteurs ; pour un gestionnaire ou un conseiller agricole le revenu sera inséré dans un ensemble de normes comptables et sera un indicateur de performances techniques ; pour un ménage viticole languedocien la notion de revenu est davantage un flux de recettes brutes (ou un volume de récolte) et se définira en fonction des pratiques locales de consommation, d'épargne et d'investissement et du statut social qu'elles impliquent.

comportements économiques des ménages en tenant compte de leur insertion originelle à un système viticole régional dont la cohérence et l'originalité ont été soulignées par de nombreux auteurs (Lifran, 1986).

II - LE SYSTEME LANGUEDOCIEN DE VIN DE MASSE ET SON EVOLUTION

La forte cohérence de la viticulture de masse languedocienne des années 1960

La viticulture languedocienne peut être représentée dans les années 1960 comme un système productif localisé en phase de maturité ; ce système s'est affirmé dans sa dimension régionale à l'issue des mouvements sociaux de 1907, en se structurant autour d'un complexe institutionnel original (Bartoli, Boulet, 1989 ; Touzard, 1993). On peut rappeler ses principales caractéristiques :

- ce système viticole s'est tourné vers la production d'une matière première homogène, produite en vrac de Nîmes à Perpignan, avec les mêmes techniques culturelles et oenologiques.

- la division du travail s'est instituée autour d'une hiérarchie des tâches salariées au sein des domaines et d'un travail familial dans de petites et moyennes exploitations de village intégrées progressivement à des coopératives communales.

- des organisations souvent spécifiques font partie de ce complexe viticole régional et sont animées par des idées mutualistes et radical-socialistes : coopératives communales, syndicat spécialisé (CGVM), mutuelles, caisses de crédit...

- une gestion corporatiste assure le fonctionnement du système à travers une collaboration fonctionnelle entre les notables régionaux et l'Etat.

- enfin des régularités marquent la dynamique économique entre 1955 et 1976 avec une progression significative et stabilisée de la production et de la productivité des facteurs (Touzard, 1993).

Tous ces éléments institutionnels, économiques, techniques forment un ensemble cohérent, soutenant la stabilité des structures sociales, spatiales et économiques. Ce système viticole est sur cette période relativement performant avec un revenu par unité de travail familial supérieur de 20 à 30 % à la moyenne agricole nationale (Negre, 1975).

Le cadre institutionnel du système peut alors être analysé ex post comme remplissant de manière "satisfaisante" un certain nombre de fonctions économiques : couverture des risques viticoles ; économie d'apprentissage et d'information pour les agents qui peuvent reporter leur rationalité sur d'autres opérations, éventuellement non économiques ; économie d'échelle avec le regroupement de l'offre ; garantie de l'ordre social... la réponse des ménages aux risques liés à la spécialisation viticole n'a pas été une

"diversification de portefeuille" vers d'autres productions agricoles, mais la construction-reproduction d'un cadre institutionnel spécifique.

L'évolution du revenu viticole et de la diversification agricole

Quelle a été, à partir des années 1960, l'évolution des performances du système viticole languedocien ? Au niveau agrégé régional, l'analyse de la recette viticole révèle une régression importante à partir du milieu des années 1970, accentuée au début des années 1980 : chute de la production en volume (- 1,8 % en taux annuel moyen depuis 1980) et en valeur (- 2 %), diminution des surfaces (- 1,8 %) et de la valeur vénale du vignoble. Au niveau micro-économique l'analyse des exploitations viticoles de l'échantillon RICA confirme ces tendances. La diminution du Résultat Net d'Exploitation (RNE) par hectare et par unité de travail non salarié est claire en francs constants.

Depuis le milieu des années 1970, le système viticole est dans une phase de régression, de décapitalisation, qui implique a priori une baisse de la fonctionnalité économique de ses institutions. Mais pour autant la régression a-t-elle entraîné un mouvement de diversification ?

Pour répondre à cette question, nous avons reconstitué les séries des livraisons agricoles depuis 1950 en francs constants : Il y a bien une période de diversification pour l'agriculture régionale mais elle se situe entre les années 1955 et 1965, c'est à dire sur une période où la viticulture offrait des revenus importants et était dotée d'une forte cohérence. Par contre sur les quinze dernières années, alors que le revenu viticole diminue et que des terres qui étaient viticoles se libèrent, il n'y a pas de diversification. La valeur de la production non viticole a même baissé en francs constants !

Nous sommes donc confrontés à un paradoxe : il y a diversification régionale sur une période où la viticulture est performante ; il n'y a pas de diversification lorsque la dégradation des revenus viticoles devrait y pousser les agents.

Pour les années 1960 le paradoxe peut s'expliquer facilement : la diversification s'est mise en place à côté du système viticole, sur des terres que n'occupait pas le vignoble, avec des agents et des ressources généralement extérieures au système viticole et à la région. Mais pour comprendre la non-diversification actuelle, il faut analyser les trajectoires économiques provenant du système viticole traditionnel.

III. LES VOIES D'ADAPTATION DES MENAGES DANS LA REGRESSION DU SYSTEME VITICOLE

Quatre voies d'adaptation peuvent être repérées dans la recomposition du système viticole languedocien. Il s'agit "d'idéaux-types" définis à

partir d'une large confrontation empirique et qui peuvent se combiner. Chaque voie met en jeu des stratégies individuelles et collectives au sein d'un cadre structurel, se maintenant ou se redéfinissant à partir de la cohérence antérieure.

Les voies d'adaptation

1. La voie de résistance du système viticole originel est l'axe de pérennisation de la production de vin de table. Quatre modalités peuvent être repérées :

- des stratégies de rente et d'attente visant à réduire les investissements ou les charges variables.

- le prolongement des stratégies antérieures de modernisation pour réduire les coûts de production par augmentation de la productivité du travail (mécanisation des vendanges...).

- des stratégies individuelles ou collectives visant à "aménager" le cadre réglementaire viticole (pour le schéma directeur du vignoble, la distillation obligatoire...)

- des comportements opportunistes souvent rémunérateurs à court terme (comportements de "passager clandestin" au sein d'une coopérative...).

2. La voie du retrait agricole regroupe des formes différentes de sorties de l'activité viticole qui ne débouchent pas sur une diversification agricole. Nous avons retenu trois modalités :

- A travers les processus d'élimination-agrandissement des exploitations dans leur adaptation à la croissance économique.

- Par des stratégies spéculatives qui misent sur une vente ultérieure du foncier (en zone périurbaine), ou sur le placement financier de la prime d'arrachage.

- Par une faillite implicite de l'exploitation, qui pousse le ménage à vendre ou arracher précocement une partie de son exploitation.

3. La voie des diversifications agricoles correspond à la mise en place d'une production agricole non viticole qui se substitue généralement au vignoble. Il faut distinguer :

- les diversifications intensives en travail qui procurent des marges supérieures à celles de la vigne (fruits et légumes, semences) ; ces stratégies sont risquées du fait de l'importance du capital avancé.

- les voies extensives (blé dur, élevage de chevaux ou de taureaux) qui ne sont souvent qu'une simple occupation des parcelles arrachées ; ces stratégies sont au contraire sécurisantes, fondées, dans le cas du blé dur, sur l'existence d'une prime à l'hectare.

Il faut également différencier les diversifications qui débouchent sur une nouvelle spécialisation de

l'exploitation des diversifications qui complètent la production viticole et peuvent se rapprocher d'un comportement de type "gestion de portefeuille" (Deffontaines, Rio, Thannberger, 1993).

4. La voie de l'innovation viticole se traduit par une réorganisation technique et institutionnelle pour fournir de nouveaux produits viticoles. Trois alternatives se présentent :

- Les stratégies qui s'inscrivent dans la voie AOC en se pliant à un nouveau cadre réglementaire. Les normes et les objectifs de production ne sont toutefois pas encore stabilisés dans la région.

- Les stratégies "vins aromatiques" qui présentent moins de contraintes réglementaires et peuvent dégager des marges supérieures à celle des productions en AOC.

- Les stratégies visant à élaborer des produits non-vin dont la rentabilité est liée à de hauts rendements (alcool, sucre, jus, pétillant).

La quantification des différentes voies

La quantification des voies précédentes peut se faire en recoupant les statistiques sur les productions et les surfaces viticoles avec des enquêtes sur le devenir du vignoble arraché.

- La voie de résistance concerne les deux tiers de la production viticole régionale (vins de table et de pays non différenciés), mais elle est en forte rétraction (de 24 à 15 millions d'hectolitres entre 1980 et 1992).

- La voie du retrait agricole est plus difficile à quantifier. Si l'on s'en tient aux surfaces, près de la moitié des terres libérées par l'arrachage du vignoble sortent à court ou moyen terme de l'agriculture (près de 50 000 hectares depuis 1976).

- La voie des diversifications agricoles peut également se quantifier à partir du devenir des surfaces arrachées : entre 15 et 20 % seulement seraient cultivées avec une valeur ajoutée au moins égale à celle de la vigne ; près de 30 % seraient occupées par des productions extensives.

- Les voies de l'innovation viticole peuvent être saisies à partir de l'évolution des produits correspondants : sur les 15 dernières années, la production AOC-VDQS est globalement stable en volume (3 millions d'hectolitres) et en valeur. Les "vins aromatiques" sont en forte progression mais restent minoritaires (moins de 10 % de la recette viticole). La voie technologique "non-vin" est encore plus réduite, représentée par quelques entreprises ou coopératives.

La résistance domine donc largement ; le retrait s'affirme de loin comme la deuxième voie en importance ; la diversification agricole et l'innovation viticole sont avant tout le prolongement de voies que la viticulture de masse marginalisait.

IV - LES CONDITIONS INTERNES ET EXTERNES AU SYSTEME VITICOLE ORIGINEL

Le poids du système originel

L'empreinte du système originel se trouve tout d'abord dans les institutions héritées qui conditionnent les différentes voies : les règles et les normes de la production de vin de masse, les routines inscrites dans l'organisation antérieure du travail, restent des supports aux choix économiques, même si leur fonctionnalité s'est considérablement réduite. Le soutien persistant des agents pour ces institutions peut s'expliquer par l'importance des relations identitaires et par une évaluation toujours difficile des bouleversements sociaux qu'entraîne la redéfinition d'un cadre institutionnel. Souvent, le statut social d'un ménage passe par ses vignes : le groupe exerce localement une pression collective contre l'arrachage et la diversification (à travers le "jugement porté") et l'individu de son côté se valorise dans ce réseau local à travers son activité viticole. La maximisation du revenu n'a alors de sens que si elle reste dans le cadre de ce déterminisme circulaire viticole.

Les conditions internes confortent donc à court terme la voie de résistance et sont un frein au retrait massif, à l'innovation viticole et à la diversification agricole. Mais ces déterminations dépendent de l'intensité des pressions externes : à partir d'un certain niveau d'intensité, le pouvoir attracteur des institutions locales peut se rompre et entraîner un emballement mimétique autour de stratégies "déviantes". Celles-ci convergent vers le retrait (ou la diversification extensive) révélant l'existence d'autres contraintes internes :

- L'organisation du travail qu'imposerait une nouvelle production s'oppose à l'ancienne. Il ne s'agit pas uniquement d'un problème de qualifications techniques, mais aussi des difficultés pour coordonner l'ensemble des innovations et pour passer d'un "mode de vie" à un autre. Ces difficultés se traduisent par des tâtonnements risqués dans la recherche de nouvelles cohérences entre des techniques, des conditions pédoclimatiques, des règles, des résultats économiques.

- Le système antérieur révèle aussi des inerties plus profondes dans les structures spatiales et foncières et que porte la parcelle arrachée : exiguïté, dispersion, caractéristiques pédologiques... Ces contraintes sont peu compatibles avec les diversifications.

- Une hystérésis majeure du système antérieur est enfin l'image négative de la région inscrite dans les représentations nationales et qui limite les stratégies de qualité.

Une des causes de l'échec des diversifications tient donc aujourd'hui aux contradictions institutionnelles et structurelles entre le système viticole traditionnel et les autres systèmes de production, même si ceux-ci dégagent des "revenus" plus élevés.

Le jeu des contraintes externes

Malgré la régression de la demande nationale en vin de table, la stabilité relative des prix depuis une vingtaine d'années a longtemps conforté la voie de résistance dans le cadre de la gestion associant région, Etat et CEE. Toutefois les évolutions sectorielles et régionales remettent aujourd'hui en cause cette stabilité : au plan sectoriel il faut invoquer la poursuite de la réduction de la consommation en vin de table et des règles plus sévères adoptées dans un cadre élargi de concurrence et de négociation. Au plan régional la marginalisation viticole, liée à la croissance des autres secteurs économiques, implique une perte de pouvoir dans les arbitrages politiques locaux et se traduit par la montée de tensions liées au développement urbain, au tourisme ou aux voies de communication. Ces conditions externes font progressivement éclater les noyaux de résistance et confortent le retrait agricole. La combinaison depuis la fin des années 1980 d'une augmentation des primes d'arrachage et d'une rémunération élevée de l'épargne (SICAV) n'a fait que renforcer cette voie.

Ces conditions externes sont d'autant plus défavorables aux diversifications agricoles intensives que les produits méditerranéens non viticoles sont peu soutenus par la Politique Agricole Commune et que leurs marchés sont aujourd'hui saturés ou l'objet d'une concurrence accrue au sein et en dehors de la CEE (Lauret, 1992).

Les opportunités qu'offrent les conditions externes pour l'amélioration ou le maintien du revenu des ménages agricoles vont plutôt dans le sens d'un

resserrement de la région sur une viticulture de qualité et d'une intégration par les exploitations de rémunérations liées à la gestion de l'espace et à des activités non agricoles.

CONCLUSION

L'agriculture du Languedoc-Roussillon est en crise depuis la fin des années 1970. Le système viticole central, dont nous avons montré la cohérence pour les années 1960, est en voie de régression et d'éclatement. Dans ce mouvement le revenu des ménages viticoles s'est dégradé sans qu'il y ait pour autant de diversification agricole.

L'analyse des trajectoires suivies par les ménages nous montre que les voies de diversification sont bloquées par la convergence entre la forte inertie du système originel et l'évolution des contraintes externes sectorielles et régionales. L'analyse des différentes formes d'interactions dynamiques entre les agents, les institutions et les structures, en provenance d'un même creuset viticole, peut compléter les modélisations qui réduiraient ces dynamiques à l'optimisation sous contraintes d'un indicateur de revenu. Les agents engagés sur chacune des voies étudiées cherchent à garantir ou améliorer leur position dans une représentation acquise de leur cadre social ; dans ces logiques de positionnement social l'acquisition de biens matériels joue certes un rôle fondamental, mais elle doit se comprendre en fonction des relations qui unissent des individus "incomplets" et des institutions assurant des régulations locales.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGLIETTA M., ORLEAN A. (1984). - *La violence de la monnaie*, PUF, 324 p.

BARTOLI P., BOULET D. (1989). - *Dynamique et régulation de la sphère agro-alimentaire; l'exemple viticole*. Thèse d'Etat, Université de Montpellier I, INRA ESR, 3 vol.

DEFFONTAINES M.P., RIO P., THANNBERGER E. (1994). - Les revenus agricoles dans le Gard de 1984 à 1991 : fallait-il changer d'orientation ? In *Economie Rurale*, janvier-février.

LAURET F. (1992). - Agriculture méditerranéenne française et l'évolution de la PAC. In *Economie Rurale*, n° 211.

LIFRAN R. (1986). - Concurrence interregionale et dynamique d'un système agraire spécialisé, le cas du

midi viticole, Séminaire franco-italien d'économie régionale, Dijon, INRA ESR.

NEGRE M. (1975). - Production et revenus agricoles dans le Languedoc Roussillon évolutions 1956-1975. In *Revue de l'Economie Méridionale*, n°101.

POLANYI K. (1975). - L'économie en tant que procès institutionnalisé. In *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, sous la direction de ARENSBERG C., PEARSONS H., POLANYI K., Hachette, Paris.

TOUZARD J.M. (1993). - Régulation sectorielle, dynamique régionale et transformation d'un système productif localisé : l'exemple de la viticulture languedocienne. In *Institution et conventions dans l'agriculture*, ed. ALLAIRE G. et BOYER R., INRA ECONOMICA